

Le Président

**POLE APPUI TERRITOIRE ET REPRESENTATION**

Nos réf. : BB/PCA/PATR19/21

Dossier suivi par Plame-Charles AZEMA

☎ : 04 99 51 54 32

E-mail : urbanisme@herault.cci.fr



DDMT

DÉPARTEMENT MUTUALISÉ Développement et Aménagement Durables du Territoire MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - VILLE DE MONTPELLIER	
06 OCT. 2021	
DEST. <i>DDMT</i>	COPIS(S)
ACTION	

1471303

**Monsieur Michaël Delafosse****Président**

Montpellier Méditerranée Métropole

50 place Zeus

CS 39556

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

Montpellier, le

**28 SEP. 2021**

**Objet : Sixième modification simplifiée du PLU de Baillargues.  
Avis de la CCI de l'Hérault.**

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance du projet de 6ème modification simplifiée du PLU.

Vous procédez à la suppression des emplacements réservés n'ayant plus lieu d'être sur la commune de Baillargues, relative au dédoublement de l'A9 et à la réalisation du CNM.

Vous assouplissez les articles relatifs à l'aspect extérieur des constructions afin d'autoriser les toitures terrasses sur les zones UA UE et N. S'agissant de la zone UE, il nous semble judicieux d'indiquer explicitement que ce type de toitures est autorisé.

Vous adaptez le règlement de la zone 2Ng, correspondant au Golf de Massane, afin de permettre l'aménagement du practice. Evidemment, nous souscrivons à cette nouvelle disposition prise en faveur du développement du Golf.

Enfin, vous autorisez désormais les ombrières photovoltaïque en zone 2UE et 1Np mais également les équipements de production d'énergie renouvelable en toiture au sein de la zone UE. Nous constatons que de nombreuses communes au sein du département de l'Hérault modifient en ce sens leurs documents d'urbanisme. Nous nous félicitons du développement de ces projets de production d'énergies renouvelables.

Nous sommes donc favorables à la sixième modification simplifiée du PLU de Baillargues.

Dans un souci d'économie de papier de respect de l'environnement, n'hésitez pas à nous communiquer vos dossiers au format numérique, à l'adresse mail suivante : [urbanisme@herault.cci.fr](mailto:urbanisme@herault.cci.fr).

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

**André DELJARRY**